

Edition du 'REVEIL DU NORD' 126 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS, 43, boulevard Haussmann (9^e)

Le Réveil du Nord

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX ROUBAIX 45, Rue de la Gare, 45 TOURCOING 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

A PROPOS DES ELECTIONS SENATORIALES

Ce qu'est le Palais du Luxembourg

Sait-on bien dans quel bâtiment fastueux, dans quel immeuble historiquement glorieux, vont siéger les nouveaux élus du Sénat ?

Etabli à l'origine, en 1613, par l'architecte de Brosse, pour servir de cadre au palais dont Marie de Médicis projetait la construction, il resta jusque vers 1700, une dépendance du palais — au seul usage des hôtes royaux qui y résidaient.

Ouvert au public à partir de 1750, il devint bientôt la promenade favorite du faubourg Saint-Germain, et les écrivains de l'époque : Jean-Jacques Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, l'abbé Prévost, Diderot, rappelaient, dans leurs œuvres, le plaisir qu'ils éprouvaient à venir s'y promener.

Il n'avait pas alors l'étendue qu'il a aujourd'hui. L'allée des platanes, les terrasses et un parterre réduit, très encaissé et bordé d'un balcon planté d'ifs et de buis taillés, en étaient alors les éléments essentiels. Cependant il s'étendait à l'ouest jusqu'à l'emplacement actuel de la rue Madame. Le complément a été aliéné par le comte de Provence en 1723.

Lorsque, en 1791, la Convention déclara le Luxembourg propriété nationale, des transformations importantes y furent faites sous la direction de l'architecte Chalgrin, pour mieux l'approprier à la destination de jardin public qu'il a toujours conservée depuis.

En 1796, sa surface fut presque doublée, aux dépens du clos des Chartreux, expropriés par la Révolution. Ce clos occupait l'emplacement de la pépinière acétine, du jardin fleuriste, de l'avenue de l'Observatoire, et s'étendait encore plus au sud-ouest.

En 1801, les quinconces de la terrasse Est furent agrandis et les arbres renouvelés, en même temps que la restauration de la fontaine Médicis était commencée.

En 1820, le percement de l'avenue de l'Observatoire conduisit le successeur de l'architecte Chalgrin comme architecte du domaine national du Luxembourg, à étendre les vues du jardin jusqu'à l'Observatoire, en établissant une seule ligne de pente. Le parterre fut supprimé et le sol de l'avenue de l'Observatoire creusé de plusieurs mètres sur son axe, ce qui explique l'inclinaison trop rapide des terre-pleins de cette avenue. Le bassin fut à nouveau abaissé et reconstruit dans la forme qu'il possède encore aujourd'hui.

Sous le second empire, le jardin du Luxembourg subit encore de nombreux remaniements. Le redressement de la rue de Médicis entraîna le déplacement de la grille Médicis et la création de la fontaine actuelle.

Lorsque, en 1878, le Sénat prit la charge du Luxembourg, les services d'entretien du jardin — jusque-là dépendant, partie du ministère des travaux publics et des beaux-arts, partie de la Préfecture de la Seine — furent rattachés à son administration et alimentés par sa dotation. Le service particulier du Petit Luxembourg et des serres de la présidence s'amalgamèrent, petit à petit, avec ceux du jardin public pour des raisons d'administration intérieure.

De nombreux aménagements de détail ont été réalisés depuis — emplacements de jeux, abris, chemins asphaltés — pour l'approprier davantage à son rôle de jardin public et pour en parfaire le confort et l'agrément.

A noter que l'ornementation florale du Luxembourg a toujours été tout particulièrement soignée.

Les glorieux morts du Maroc

Retour de plusieurs corps de soldats originaires du Nord du Pas-de-Calais ou de l'Aisne

Dix corps de militaires tués devant l'ennemi au Maroc et embarqués à Oryan, sur le vapeur « Bourbonnais » sont arrivés au Havre. Les bonheurs leur ont été rendus. Les cercueils ont été dirigés par voie ferrée sur leurs destinations respectives.

Le capitaine Vihouque, à Denain (Nord) ; le lieutenant Drouin, à Cl'les (Seine-et-Marne) ; le sous-lieutenant Meunier, à Paris ; le maréchal-de-logis Curot, à Corneilleville-Belais ; le caporal Meux dans la Somme, les soldats Leroy, dans l'Aisne ; Carrière, dans la Seine et Marne ; Kmowsky, à Metz ; Desobry, dans le Pas-de-Calais et Vandenberg, dans le Nord.



LE REVEIL ILLUSTRÉ est paru.

Il publie cette semaine : La 3^e partie de son GRAND CONCOURS DES MAXIMES : 100 prix valant plus de 4.000 francs.

Voir ses nouvelles et magnifiques romans : MICHEL STROGOF ; L'OMBRE.

Ses ILLUSTRATIONS EN COULEUR. Son PETIT COURRIER DES LETTRES. Ses contes, ses chroniques, sa page patoisante, par A. LABBE, etc., etc.

16 pages : 35 centimes

EN VENTE PARTOUT

LA RENTRÉE DES CHAMBRES

NOUVELLE VICTOIRE des Socialistes au Parlement

Fernand BOUISSON a été élu Président de la Chambre par 284 suffrages contre 186 à M. Maginot

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

Après trois semaines de vacances, la Chambre a repris hier ses travaux. L'élection du Président s'est terminée par un nouveau succès des socialistes. Fernand Bouisson, député des Bouches-du-Rhône, vice-président de la Chambre, a été élu par 284 voix, contre 186 à M. Maginot, député de la Seine.

Les républicains tentèrent de s'opposer au succès des socialistes en se ralliant autour du nom de M. Maginot, mais l'ancien ministre de la Guerre ne possédait pas de très grands symboles au Parlement. Seuls ses amis demeurèrent autour de lui. C'est à peine s'il put gagner un peu plus d'une vingtaine de voix pendant les douzième et treizième tours de scrutin.

Le scrutin pour l'élection des vice-présidents, des questeurs et des secrétaires, est renvoyé à aujourd'hui.

Les députés se retirèrent sans autre incident. M. Fernand Bouisson est vivement félicité par ses amis ; on voit Léon Blum lui donner l'accolade.



M. MAGINOT Ancien ministre, candidat des réactionnaires, qui a été battu.

Le premier tour eut pour résultat d'éliminer MM. Bouilloux-Laffont et Frédéric Brunet. Au deuxième tour, MM. Fernand Bouisson, Léo Bouysou et Maginot restèrent en présence.

Après le deuxième tour, M. Fernand Bouisson fut élu par 284 voix, contre 186 à M. Maginot.

Le discours du doyen d'âge

M. Pinard a ouvert hier, à 14 h. 30, la séance de la Chambre et a prononcé l'allouction d'usage qui a été fort applaudie. Le doyen d'âge a d'abord résumé les raisons de son optimisme en regardant la situation présente. Il considère notamment à ce sujet que l'ère de paix ouverte par le Traité de Versailles, entache ni d'esprit de vengeance, ni d'esprit de conquête de la part des vainqueurs est un immense progrès. Il remarque l'importance de la politique pacifique du gouvernement français que le nonce apostolique a souligné à l'occasion du 1^{er} janvier.

La défense de la laïcité

Puis il parla de la constitution du Ministère Pinard. Je considère, dit-il, qu'en demandant M. Herriot de faire partie de son ministère sans rien retirer de ses opinions, M. Raymond Poincaré a montré qu'il comprenait M. Herriot plus et mieux que beaucoup d'autres.

D'autre part, estime qu'il n'est point heureux d'avoir comme grand maître de l'Université l'homme qui incarne la laïcité ? J'entends la laïcité telle qu'elle a été si clairement définie par ce grand universitaire dont je me plais à rappeler le nom, Ernest Lavie.

Et la situation financière ? poursuit le professeur Pinard.

« Ah ! sur ce point, n'étant pas docteur en finances, j'ajoute-il aussitôt, je me garde bien de m'engager sur ce terrain. Je ne suis qu'un homme de lettres. Je n'ai ni adresse et déjà le pain est quelque peu moins cher ».

Le doyen d'âge rend alors hommage à M. Poincaré, à ses ministères, à la majorité de la Chambre qui, dit-il, s'affirment comme elle l'a montré, a fait acte de courage. « En tout cas, termine le professeur Pinard, si la franc-maçonnerie est en convalescence, c'est à cette action si énergique qu'il le doit » (Applaudissements).

Après deux tours de scrutin...

Les députés se rangent ensuite dans l'hémicycle et durant une heure défilent devant l'urne pour l'élection du Président.

Après une suspension de séance pour le dépouillement, le professeur Pinard proclame le résultat du premier tour de scrutin.

Nombre de votants : 496 ; Bulletins blancs au nul : 1 ; Suffrages exprimés : 495 ; Majorité absolue : 248.

Ont obtenu :

MM. André Maginot : 161 voix ; Fernand Bouisson : 145 voix ; Léo Bouysou : 112 voix ; Bouilloux-Laffont : 4 voix ; Frédéric Brunet : 23 voix ; Divers : 14.

Il est aussitôt procédé à un second tour de scrutin. Seuls restent en présence : MM. Maginot, Bouisson et Bouysou.

Les votants sont aussi nombreux qu'au 1^{er} tour. Mais le résultat est encore négatif.

Un troisième tour de scrutin se fera à la majorité relative.

Ce 3^e tour est la tribune des députés recomme-ndés à 18 h. 40 et la séance est suspendue pendant l'opération du dépouillement.

Fernand Bouisson est élu

Quand elle est reprise, Fernand Bouisson est applaudi à gauche et se retire dans la

Au Sénat

Le président d'âge a demandé la continuation de la trêve des partis

Le Sénat a ouvert sa session, hier après-midi, par une courte séance au début de laquelle M. Fleury a prononcé l'allouction d'usage. Après avoir adressé la bienvenue aux nouveaux sénateurs, le Président d'âge s'est plu à constater un changement dans la situation du pays. Parlant du règlement des dettes interalliées, il a souligné que ce règlement puisse mettre d'accord le respect des contrats, avec respect de l'équité et de la justice, afin de ne porter nulle atteinte à l'amitié sénile de deux grandes nations faites pour s'entendre.

M. FLEURY a terminé en ces termes : « Je crois qu'après longtemps que notre situation financière et économique ne sera pas rétablie et assurée, la trêve des partis s'impose, sous peine de nouveaux et redoutables périls ». Ce discours a été chaleureusement applaudi.

Le Sénat a ensuite procédé au tirage au sort des bureaux. Il a décidé de se réunir le jeudi 13 janvier, à 15 heures, dans ses bureaux pour l'examen des dossiers de nominations, et à 17 heures, en séance publique par vérification des pouvoirs.

Puis, la séance a été levée.

CHANGHAI organise sa défense

Les armées cantonnaises sont toujours menaçantes

Les colonies étrangères abandonnent Hankéou

La situation demeure grave en Chho. Nous annonçons hier qu'on s'attendait à une terrible bataille à Changhaï ; la menace subsiste, quoique Changhaï paraisse ne pas vouloir se laisser prendre au dépourvu. Les Européens se sont en effet organisés fortement.

Mesures de protection prises par les Européens à Changhaï

Le correspondant du « Morning Post », à Changhaï télégraphie que l'amiral Tyrwhitt est arrivé à Changhaï, venant de Hong-Kong, à bord du navire « Diadem ». Selon ce correspondant des mesures de précautions ont été prises par les concessions étrangères pour le cas de l'occupation de la région par les troupes cantonnaises. Une coopération des diverses puissances aurait été envisagée.

Le même correspondant dit que, selon un télégramme de Hankéou, de source japonaise, on se prépare, dans la concession japonaise, à faire évacuer les femmes et les enfants.

Hankéou évacuée par les Colonies étrangères

Le « Temps » publie une dépêche de Bruxelles disant que le Ministre des Affaires Étrangères belge a reçu un télégramme de ses représentants en Chine annonçant que toutes les colonies étrangères abandonnent en bon ordre et complètement Hankéou. Dans certains milieux à Bruxelles on croirait que cette évacuation ne fut définitive.

Le raid Paris-Madagascar

Le commandant Dagnaux retenu à Luebo

On sait que le commandant Dagnaux qui effectuait actuellement le voyage Paris-Madagascar avait quitté Kinshasa le 25 décembre, à destination de Luebo. Depuis cette date, par suite de la difficulté des communications télégraphiques, on était sans nouvelles de Dagnaux. Un télégramme de 6 janvier de Leopoldville annonce que le commandant Dagnaux et son mécanicien sont retenus à Luebo, par suite de pluies et du sol détrempé.

Le raid Paris-Madagascar

Le commandant Dagnaux retenu à Luebo

On sait que le commandant Dagnaux qui effectuait actuellement le voyage Paris-Madagascar avait quitté Kinshasa le 25 décembre, à destination de Luebo. Depuis cette date, par suite de la difficulté des communications télégraphiques, on était sans nouvelles de Dagnaux. Un télégramme de 6 janvier de Leopoldville annonce que le commandant Dagnaux et son mécanicien sont retenus à Luebo, par suite de pluies et du sol détrempé.

Le raid Paris-Madagascar

Le commandant Dagnaux retenu à Luebo

On sait que le commandant Dagnaux qui effectuait actuellement le voyage Paris-Madagascar avait quitté Kinshasa le 25 décembre, à destination de Luebo. Depuis cette date, par suite de la difficulté des communications télégraphiques, on était sans nouvelles de Dagnaux. Un télégramme de 6 janvier de Leopoldville annonce que le commandant Dagnaux et son mécanicien sont retenus à Luebo, par suite de pluies et du sol détrempé.

Le raid Paris-Madagascar

Le commandant Dagnaux retenu à Luebo

On sait que le commandant Dagnaux qui effectuait actuellement le voyage Paris-Madagascar avait quitté Kinshasa le 25 décembre, à destination de Luebo. Depuis cette date, par suite de la difficulté des communications télégraphiques, on était sans nouvelles de Dagnaux. Un télégramme de 6 janvier de Leopoldville annonce que le commandant Dagnaux et son mécanicien sont retenus à Luebo, par suite de pluies et du sol détrempé.

Le raid Paris-Madagascar

Le commandant Dagnaux retenu à Luebo

On sait que le commandant Dagnaux qui effectuait actuellement le voyage Paris-Madagascar avait quitté Kinshasa le 25 décembre, à destination de Luebo. Depuis cette date, par suite de la difficulté des communications télégraphiques, on était sans nouvelles de Dagnaux. Un télégramme de 6 janvier de Leopoldville annonce que le commandant Dagnaux et son mécanicien sont retenus à Luebo, par suite de pluies et du sol détrempé.

LA CAPTURE D'UNE BANDE DE PILLEURS DE GARES

Une nouvelle arrestation

Après avoir entendu un certain nombre de témoins, M. Droillon a, en effet, arrêté le sieur Bryon Albert, âgé de 19 ans, chauffeur d'auto, fils de Bryon, l'un des individus arrêtés lundi, domicilié chez son père à Roubaix, 16, Place de la Gare. Le jeune Bryon est inculpé d'avoir transporté, avec ses marchandises volées et il a rejoint ses complices.

Le magistrat instructeur a inculpé et mis en liberté provisoire la dame Vandenberghe née Alvoet Angèle, domiciliée à Tourcoing, 29, rue de Bondues, pour complicité de vol par rail.

Un certain nombre d'arrestations paraissent devoir être vraisemblablement opérées aujourd'hui.

M. Dupont, commerçant à Croix, rue de Mausegatte, est inculpé comme il appartient les bas de soie faisant partie des marchandises volées, chez Roussel Gustave, 188, Boulevard Gambetta.

D'autre part, trois nègres, soit environ 150 m. de l'ancien établissement, d'un prix assez élevé, sont déposés au commissariat central de police de Tourcoing où le propriétaire volé est pris d'être le reconnaître.

Le raid Paris-Madagascar

Le commandant Dagnaux retenu à Luebo

On sait que le commandant Dagnaux qui effectuait actuellement le voyage Paris-Madagascar avait quitté Kinshasa le 25 décembre, à destination de Luebo. Depuis cette date, par suite de la difficulté des communications télégraphiques, on était sans nouvelles de Dagnaux. Un télégramme de 6 janvier de Leopoldville annonce que le commandant Dagnaux et son mécanicien sont retenus à Luebo, par suite de pluies et du sol détrempé.

Le raid Paris-Madagascar

Le commandant Dagnaux retenu à Luebo

On sait que le commandant Dagnaux qui effectuait actuellement le voyage Paris-Madagascar avait quitté Kinshasa le 25 décembre, à destination de Luebo. Depuis cette date, par suite de la difficulté des communications télégraphiques, on était sans nouvelles de Dagnaux. Un télégramme de 6 janvier de Leopoldville annonce que le commandant Dagnaux et son mécanicien sont retenus à Luebo, par suite de pluies et du sol détrempé.

Le raid Paris-Madagascar

Le commandant Dagnaux retenu à Luebo

On sait que le commandant Dagnaux qui effectuait actuellement le voyage Paris-Madagascar avait quitté Kinshasa le 25 décembre, à destination de Luebo. Depuis cette date, par suite de la difficulté des communications télégraphiques, on était sans nouvelles de Dagnaux. Un télégramme de 6 janvier de Leopoldville annonce que le commandant Dagnaux et son mécanicien sont retenus à Luebo, par suite de pluies et du sol détrempé.

Le raid Paris-Madagascar

Le commandant Dagnaux retenu à Luebo

On sait que le commandant Dagnaux qui effectuait actuellement le voyage Paris-Madagascar avait quitté Kinshasa le 25 décembre, à destination de Luebo. Depuis cette date, par suite de la difficulté des communications télégraphiques, on était sans nouvelles de Dagnaux. Un télégramme de 6 janvier de Leopoldville annonce que le commandant Dagnaux et son mécanicien sont retenus à Luebo, par suite de pluies et du sol détrempé.

Le raid Paris-Madagascar

Le commandant Dagnaux retenu à Luebo

On sait que le commandant Dagnaux qui effectuait actuellement le voyage Paris-Madagascar avait quitté Kinshasa le 25 décembre, à destination de Luebo. Depuis cette date, par suite de la difficulté des communications télégraphiques, on était sans nouvelles de Dagnaux. Un télégramme de 6 janvier de Leopoldville annonce que le commandant Dagnaux et son mécanicien sont retenus à Luebo, par suite de pluies et du sol détrempé.

Le raid Paris-Madagascar

Le commandant Dagnaux retenu à Luebo

On sait que le commandant Dagnaux qui effectuait actuellement le voyage Paris-Madagascar avait quitté Kinshasa le 25 décembre, à destination de Luebo. Depuis cette date, par suite de la difficulté des communications télégraphiques, on était sans nouvelles de Dagnaux. Un télégramme de 6 janvier de Leopoldville annonce que le commandant Dagnaux et son mécanicien sont retenus à Luebo, par suite de pluies et du sol détrempé.

Le raid Paris-Madagascar

Le commandant Dagnaux retenu à Luebo

On sait que le commandant Dagnaux qui effectuait actuellement le voyage Paris-Madagascar avait quitté Kinshasa le 25 décembre, à destination de Luebo. Depuis cette date, par suite de la difficulté des communications télégraphiques, on était sans nouvelles de Dagnaux. Un télégramme de 6 janvier de Leopoldville annonce que le commandant Dagnaux et son mécanicien sont retenus à Luebo, par suite de pluies et du sol détrempé.

Le raid Paris-Madagascar

Le commandant Dagnaux retenu à Luebo

On sait que le commandant Dagnaux qui effectuait actuellement le voyage Paris-Madagascar avait quitté Kinshasa le 25 décembre, à destination de Luebo. Depuis cette date, par suite de la difficulté des communications télégraphiques, on était sans nouvelles de Dagnaux. Un télégramme de 6 janvier de Leopoldville annonce que le commandant Dagnaux et son mécanicien sont retenus à Luebo, par suite de pluies et du sol détrempé.

Le raid Paris-Madagascar

Le commandant Dagnaux retenu à Luebo

On sait que le commandant Dagnaux qui effectuait actuellement le voyage Paris-Madagascar avait quitté Kinshasa le 25 décembre, à destination de Luebo. Depuis cette date, par suite de la difficulté des communications télégraphiques, on était sans nouvelles de Dagnaux. Un télégramme de 6 janvier de Leopoldville annonce que le commandant Dagnaux et son mécanicien sont retenus à Luebo, par suite de pluies et du sol détrempé.

Le raid Paris-Madagascar

Le commandant Dagnaux retenu à Luebo

On sait que le commandant Dagnaux qui effectuait actuellement le voyage Paris-Madagascar avait quitté Kinshasa le 25 décembre, à destination de Luebo. Depuis cette date, par suite de la difficulté des communications télégraphiques, on était sans nouvelles de Dagnaux. Un télégramme de 6 janvier de Leopoldville annonce que le commandant Dagnaux et son mécanicien sont retenus à Luebo, par suite de pluies et du sol détrempé.

Le raid Paris-Madagascar

Le commandant Dagnaux retenu à Luebo

On sait que le commandant Dagnaux qui effectuait actuellement le voyage Paris-Madagascar avait quitté Kinshasa le 25 décembre, à destination de Luebo. Depuis cette date, par suite de la difficulté des communications télégraphiques, on était sans nouvelles de Dagnaux. Un télégramme de 6 janvier de Leopoldville annonce que le commandant Dagnaux et son mécanicien sont retenus à Luebo, par suite de pluies et du sol détrempé.

Le raid Paris-Madagascar

Le commandant Dagnaux retenu à Luebo

On sait que le commandant Dagnaux qui effectuait actuellement le voyage Paris-Madagascar avait quitté Kinshasa le 25 décembre, à destination de Luebo. Depuis cette date, par suite de la difficulté des communications télégraphiques, on était sans nouvelles de Dagnaux. Un télégramme de 6 janvier de Leopoldville annonce que le commandant Dagnaux et son mécanicien sont retenus à Luebo, par suite de pluies et du sol détrempé.

Le raid Paris-Madagascar

Le commandant Dagnaux retenu à Luebo

On sait que le commandant Dagnaux qui effectuait actuellement le voyage Paris-Madagascar avait quitté Kinshasa le 25 décembre, à destination de Luebo. Depuis cette date, par suite de la difficulté des communications télégraphiques, on était sans nouvelles de Dagnaux. Un télégramme de 6 janvier de Leopoldville annonce que le commandant Dagnaux et son mécanicien sont retenus à Luebo, par suite de pluies et du sol détrempé.

A LA COUR D'ASSISES DE DOUAI

Les Jurés du Nord ont condamné trois redoutables malfaiteurs

Ces individus — des Polonais — qui opérèrent à La Madeleine-lez-Lille et à Lens, iront au bagne ou en prison

Mardi, deuxième jour de la session : continuation de l'affaire des voleurs polonais.

La salle des assises, qui, cependant, n'est pas de dimensions extraordinaires, paraît immense. Elle est vide d'auditeurs.

Le procès, il faut en convenir, n'a rien, mais rien de passionnant. Loin s'en faut.

Et lorsque midi sonne, ce n'est pas devant trente personnes, magistrats, avocats, jurés compris, qu' M. Floriet prend la parole.

Mardi, deuxième jour de la session : continuation de l'affaire des voleurs polonais.

La salle des assises, qui, cependant, n'est pas de dimensions extraordinaires, paraît immense. Elle est vide d'auditeurs.

Le procès, il faut en convenir, n'a rien, mais rien de passionnant. Loin s'en faut.

Et lorsque midi sonne, ce n'est pas devant trente personnes, magistrats, avocats, jurés compris, qu' M. Floriet prend la parole.

Mardi, deuxième jour de la session : continuation de l'affaire des voleurs polonais.

La salle des assises, qui, cependant, n'est pas de dimensions extraordinaires, paraît immense. Elle est vide d'auditeurs.

Le procès, il faut en convenir, n'a rien, mais rien de passionnant. Loin s'en faut.

Et lorsque midi sonne, ce n'est pas devant trente personnes, magistrats, avocats, jurés compris, qu' M. Floriet prend la parole.

Mardi, deuxième jour de la session : continuation de l'affaire des voleurs polonais.

La salle des assises, qui, cependant, n'est pas de dimensions extraordinaires, paraît immense. Elle est vide d'auditeurs.

Le procès, il faut en convenir, n'a rien, mais rien de passionnant. Loin s'en faut.

Et lorsque midi sonne, ce n'est pas devant trente personnes, magistrats, avocats, jurés compris, qu' M. Floriet prend la parole.

Mardi, deuxième jour de la session : continuation de l'affaire des voleurs polonais.

La salle des assises, qui, cependant, n'est pas de dimensions extraordinaires, paraît immense. Elle est vide d'auditeurs.

Le procès, il faut en convenir, n'a rien, mais rien de passionnant. Loin s'en faut.

Et lorsque midi sonne, ce n'est pas devant trente personnes, magistrats, avocats, jurés compris, qu' M. Floriet prend la parole.

Mardi, deuxième jour de la session : continuation de l'affaire des voleurs polonais.

La salle des assises, qui, cependant, n'est pas de dimensions extraordinaires, paraît immense. Elle est vide d'auditeurs.

Le procès, il faut en convenir, n'a rien, mais rien de passionnant. Loin s'en faut.

Et lorsque midi sonne, ce n'est pas devant trente personnes, magistrats, avocats, jurés compris, qu' M. Floriet prend la parole.

Mardi, deuxième jour de la session : continuation de l'affaire des voleurs polonais.

La salle des assises, qui, cependant, n'est pas de dimensions extraordinaires, paraît immense. Elle est vide d'auditeurs.

Le procès, il faut en convenir, n'a rien, mais rien de passionnant. Loin s'en faut.

Et lorsque midi sonne, ce n'est pas devant trente personnes, magistrats, avocats, jurés compris, qu' M. Floriet prend la parole.

Mardi, deuxième jour de la session : continuation de l'affaire des voleurs polonais.

La salle des assises, qui, cependant, n'est pas de dimensions extraordinaires, paraît immense. Elle est vide d'auditeurs.

Le procès, il faut en convenir, n'a rien, mais rien de passionnant. Loin s'en faut.

Et lorsque midi sonne, ce n'est pas devant trente personnes, magistrats, avocats, jurés compris, qu' M. Floriet prend la parole.

Mardi, deuxième jour de la session : continuation de l'affaire des voleurs polonais.

La salle des assises, qui, cependant, n'est pas de dimensions extraordinaires, paraît immense. Elle est vide d'auditeurs.

Le procès, il faut en convenir, n'a rien, mais rien de passionnant. Loin s'en faut.

Et lorsque midi sonne, ce n'est pas devant trente personnes, magistrats, avocats, jurés compris, qu' M. Floriet prend la parole.

Mardi, deuxième jour de la session : continuation de l'affaire des voleurs polonais.

La salle des assises, qui, cependant, n'est pas de dimensions extraordinaires, paraît immense. Elle est vide d'auditeurs.

Le procès, il faut en convenir, n'a rien, mais rien de passionnant. Loin s'en faut.

Et lorsque midi sonne, ce n'est pas devant trente personnes, magistrats, avocats, jurés compris, qu' M. Floriet prend la parole.

Mardi, deuxième jour de la session : continuation de l'affaire des voleurs polonais.

La salle des assises, qui, cependant, n'est pas de dimensions extraordinaires, paraît immense. Elle est vide d'auditeurs.

Le procès, il faut en convenir, n'a rien, mais rien de passionnant. Loin s'en faut.

Et lorsque midi sonne, ce n'est pas devant trente personnes, magistrats, avocats, jurés compris, qu' M. Floriet prend la parole.

Mardi, deuxième jour de la session : continuation de l'affaire des voleurs polonais.

La salle des assises, qui, cependant, n'est pas de dimensions extraordinaires, paraît immense. Elle est vide d'auditeurs.

Le procès, il faut en convenir, n'a rien, mais rien de passionnant. Loin s'en faut.

Et lorsque midi sonne, ce n'est pas devant trente personnes, magistrats, avocats, jurés compris, qu' M. Floriet prend la parole.

Mardi, deuxième jour de la session : continuation de l'affaire des voleurs polonais.

La salle des assises, qui, cependant, n'est pas de dimensions extraordinaires, paraît immense. Elle est vide d'auditeurs.

Le procès, il faut en convenir, n'a rien, mais rien de passionnant. Loin s'en faut.

Et lorsque midi sonne, ce n'est pas devant trente personnes, magistrats, avocats, jurés compris, qu' M. Floriet prend la parole.

Mardi, deuxième jour de la session : continuation de l'affaire des voleurs polonais.

La salle des assises, qui, cependant, n'est pas de dimensions extraordinaires, paraît immense. Elle est vide d'auditeurs.

Le procès, il faut en convenir, n'a rien, mais rien de passionnant. Loin s'en faut.

Et lorsque midi sonne, ce n'est pas devant trente personnes, magistrats, avocats, jurés compris, qu' M. Floriet prend la parole.

Mardi, deuxième jour de la session : continuation de l'affaire des voleurs polonais.

La salle des assises, qui, cependant, n'est pas de dimensions extraordinaires, paraît immense. Elle est vide d'auditeurs.

Le procès, il faut en convenir, n'a rien, mais rien de passionnant. Loin s'en faut.

Et lorsque midi sonne, ce n'est pas devant trente personnes, magistrats, avocats, jurés compris, qu' M. Floriet prend la parole.

Mardi, deuxième jour de la session : continuation de l'affaire des voleurs polonais.

La salle des assises, qui, cependant, n'est pas de dimensions extraordinaires, paraît immense. Elle est vide d'auditeurs.

Le procès, il faut en convenir, n'a rien, mais rien de passionnant. Loin s'en faut.

Et lorsque midi sonne, ce n'est pas devant trente personnes, magistrats, avocats, jurés compris, qu' M. Floriet prend la parole.

Mardi, deuxième jour de la session : continuation de l'affaire des voleurs polonais.

La salle des assises, qui, cependant, n'est pas de dimensions extraordinaires, paraît immense. Elle est vide d'auditeurs.

Le procès, il faut en convenir, n'a rien, mais rien de passionnant. Loin s'en faut.

Et lorsque midi sonne, ce n'est pas devant trente personnes, magistrats, avocats, jurés compris, qu' M. Floriet prend la parole.

Mardi, deuxième jour de la session : continuation de l'affaire des voleurs polonais.

La salle des assises, qui, cependant, n'est pas de dimensions extraordinaires, paraît immense. Elle est vide d'auditeurs.

Le procès, il faut en convenir, n'a rien, mais rien de passionnant. Loin s'en faut.

Et lorsque midi sonne, ce n'est pas devant trente personnes, magistrats, avocats, jurés compris, qu' M. Floriet prend la parole.

Mardi, deuxième jour de la session : continuation de l'affaire des voleurs polonais.

La salle des assises, qui, cependant, n'est pas de dimensions extraordinaires, paraît immense. Elle est vide d'auditeurs.

Le procès, il faut en convenir, n'a rien, mais rien de passionnant. Loin s'en faut.

Et lorsque midi sonne, ce n'est pas devant trente personnes, magistrats, avocats, jurés compris, qu' M. Floriet prend la parole.

Mardi, deuxième jour de la session : continuation de l'affaire des voleurs polonais.

La salle des assises, qui, cependant, n'est pas de dimensions extraordinaires, paraît immense. Elle est vide d'auditeurs.

Le procès, il faut en convenir, n'a rien, mais rien de passionnant. Loin s'en faut.

Et lorsque midi sonne, ce n'est pas devant trente personnes, magistrats, avocats, jurés compris, qu' M. Floriet prend la parole.

Mardi, deuxième jour de la session : continuation de l'affaire des voleurs polonais.

La salle des assises, qui, cependant, n'est pas de dimensions extraordinaires,